

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 25010</p>
---	--	---

SEANCE du : 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 14 janvier 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Yannick CHARRIER	Etienne HUCAULT	Pierre MORIN
Bérangère BAZANTAY, à partir de 19h20	Bruno COTHOUIS	Marie JARRY	Arnaud PRINTEMPS
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON, à partir de 18h55	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Hélène BROUSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Pierre BUREAU	Pascale FERCHAUD	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Sandra CAILTON	Pascal GABILY	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Philippe BARON, pouvoir à Hélène BROUSSEAU	Bérangère BAZANTAY, pouvoir à Jean-François MOREAU jusqu'à 19h20	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Nathalie MOREAU, pouvoir à Stéphanie FILLON	Rodolph THIBAudeau, pouvoir à Constance MACKOW	Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN
Thierry BAUDOUIN, pouvoir à Pascal GABILY	Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU
Philippe ROBIN	Stéphanie FILLON, jusqu'à 18h55	

Secrétaire de séance : Etienne HUCAULT, assisté des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Demande de subvention dans le cadre d'un appel à projets « Engagements Quartiers 2030 »

Véronique VILLEMONTAIX présente le dossier.

En lien avec les priorités définies dans le cadre du nouveau contrat de ville " Engagements Quartiers 2030", la Ville va répondre à l'appel à projets proposé par l'Agglo2B avec le spectacle " La beauté est dans mon quartier " par la Cie Tango Nomade (Bordeaux). Ce spectacle sera présenté dans le cadre du Festival des Arts de la Rue (FAR) et de l'Année des Arts au sein du quartier Valette.

Dans le cadre de cet appel à projets, la Ville de Bressuire sollicite une subvention d'un montant de **7 000 € TTC**.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE DEPOSER** cette demande de subvention à hauteur de 7 000 €
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette délibération

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Etienne HUCAULT




Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250123-DG_DEL_2025_010-DE
Date de télétransmission : 23/01/2025
Date de réception préfecture : 23/01/2025

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **23 JAN. 2025**